



Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh

TARIFS ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2024
(délibération du 19 décembre 2023)

TARIF BLEU ASSAINISSEMENT COLLECTIF HT (TVA 10 %)

Communes	Tarif			
ARZANO	Abonnement :	-	U	65,09 €
	Redevance :	0 à 60 m ³	m ³	2,56 €
		60 à 100 m ³	m ³	2,66 €
		> 100 m ³	m ³	2,68 €
BANNALEC	Abonnement :	-	U	58,96 €
	Redevance :	0 à 60 m ³	m ³	2,81 €
		60 à 100 m ³	m ³	2,92 €
		> 100 m ³	m ³	2,93 €
BAYE	Abonnement :	-	U	74,98 €
	Redevance :	0 à 60 m ³	m ³	1,93 €
		60 à 100 m ³	m ³	2,03 €
		> 100 m ³	m ³	2,05 €
CLOHARS-CARNOËT	Abonnement :	-	U	113,42 €
	Redevance :	0 à 60 m ³	m ³	2,92 €
		60 à 100 m ³	m ³	3,01 €
		> 100 m ³	m ³	3,07 €
GUILLIGOMARC'H	Abonnement :	-	U	73,97 €
	Redevance :	0 à 60 m ³	m ³	1,78 €
		60 à 100 m ³	m ³	1,88 €
		> 100 m ³	m ³	1,65 €
LE TRÉVOUX	Abonnement :	-	U	57,24 €
	Redevance :	0 à 60 m ³	m ³	2,05 €
		60 à 100 m ³	m ³	2,16 €
		> 100 m ³	m ³	2,17 €
LOCUNOLÉ	Abonnement :	-	U	48,92 €
	Redevance :	0 à 60 m ³	m ³	1,71 €
		60 à 100 m ³	m ³	1,81 €
		> 100 m ³	m ³	1,83 €
MELLAC	Abonnement :	-	U	82,23 €
	Redevance :	0 à 60 m ³	m ³	1,84 €
		60 à 100 m ³	m ³	1,95 €
		> 100 m ³	m ³	1,97 €
MOËLAN-SUR-MER	Abonnement :	-	U	109,15 €
	Redevance :	0 à 60 m ³	m ³	3,23 €
		60 à 100 m ³	m ³	3,32 €
		> 100 m ³	m ³	3,38 €
QUERRIEN	Abonnement :	-	U	58,83 €
	Redevance :	0 à 60 m ³	m ³	2,06 €
		60 à 100 m ³	m ³	2,17 €
		> 100 m ³	m ³	1,95 €
QUIMPERLÉ	Abonnement :	-	U	34,05 €
	Redevance :	0 à 60 m ³	m ³	2,10 €
		60 à 100 m ³	m ³	2,21 €
		> 100 m ³	m ³	2,22 €

Commune	Tarif			
RÉDÉNÉ	Abonnement :	-	U	79,47 €
	Redevance :	0 à 60 m ³	m ³	2,10 €
		60 à 100 m ³	m ³	2,21 €
		> 100 m ³	m ³	2,22 €
RIEC-SUR-BÉLON	Abonnement :	-	U	98,40 €
	Redevance :	0 à 60 m ³	m ³	2,88 €
		60 à 100 m ³	m ³	3,58 €
		> 100 m ³	m ³	3,64 €
SAINT-THURIEN	Abonnement :	-	U	101,85 €
	Redevance :	0 à 60 m ³	m ³	1,83 €
		60 à 100 m ³	m ³	1,94 €
		> 100 m ³	m ³	1,95 €
SCAËR	Abonnement :	-	U	52,19 €
	Redevance :	0 à 60 m ³	m ³	2,61 €
		60 à 100 m ³	m ³	2,72 €
		> 100 m ³	m ³	2,73 €
TRÉMÉVEN	Abonnement :	-	U	80,99 €
	Redevance :	0 à 60 m ³	m ³	2,20 €
		60 à 100 m ³	m ³	2,31 €
		> 100 m ³	m ³	2,32 €

TARIF JAUNE ASSAINISSEMENT COLLECTIF HT (TVA 10 %)

Communes	Tarif			
TOUTES COMMUNES	Abonnement :	-	U	564,85 €
	Redevance :	0 à 5 000 m ³	m ³	2,13 €
		> 5 000 m ³	m ³	2,28 €

TARIF VERT ASSAINISSEMENT COLLECTIF HT (TVA 10 %)

Communes	Tarif			
TOUTES COMMUNES	Abonnement :	-	U	9 683,10 €
	Redevance :	-	m ³	2,02 €

TARIF PRESTATIONS DIVERSES ASSAINISSEMENT COLLECTIF HT (TVA 10%)

Désignation des prestations	Unité	Tarif
Dépotage des matières de vidange à la station d'épuration de Quimperlé	M ³	17,33 €
Pénalité pour non-contrôle de la partie privative du branchement lors du raccordement au réseau public	U	577,50 €
Déplacement injustifié (usager absent, appel pour défaut en domaine privé)	F	50,00 €
Débouchage de réseau imputable au non-respect de la réglementation	F	180,00 €
Constat de dépotage non autorisé dans le réseau	F	1 155,00 €
Contre-visite en cas non-conformité de la partie privative du branchement	U	94,71 €

PARTICIPATION AUX FRAIS DE BRANCHEMENT (PFB) (TVA 20 %)

Nota : La part privative des travaux de raccordement aux réseaux publics des locaux d'habitation achevés depuis plus de deux ans est soumise au taux réduit de 10 % de la TVA en application de l'article 279-0 bis du Code Général des Impôts.

Désignation des prestations	Unité	Tarif
Forfait branchement jusqu'à 6 ml	Forfait	2 194,50 €
Plus-value par mètre linéaire supplémentaire de 6 à 10 ml	ml	115,50 €
Branchement au-delà de 10 ml	-	Devis
Mise en place d'une boîte de branchement seule en diamètre 250	Unité	577,50 €
Majoration pour profondeur supérieure à celle prévue au règlement (1 mètre)	dm	34,65 €

PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAS DE TVA)

Pour les logements neufs, les tarifs dépendent du nombre de pièces principales dans le logement (séjour + chambre) :

T1/T2 : 693 €

T3/T4 : 1 501 €

T5 et plus : 2 310 €

Pour les logements existants, les tarifs prennent en compte l'état de l'assainissement individuel en plus du nombre de pièces principales. Si l'assainissement individuel :

- A moins de 10 ans et est conforme : exonération de PFAC
- nécessite une réhabilitation dans un délai de 4 ans : 100% du tarif pour une maison neuve
- dans les autres cas : 50% du tarif pour une maison neuve

TARIFS ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES INDUSTRIELS CONVENTIONNES (TVA 10%)

Etablissement	Commune	Tarif
TRIVIUM PACKAGING	Moëlan-sur-Mer	Tarif bleu Moëlan-sur-Mer x m ³ rejeté
CAPITAINE COOK	Clohars-Carnoët	Abonnement : 13 000,00 €/an Consommation : 2,7848 € x coefficient de pollution x m ³ rejeté
NESTLE PURINA PETCARE France	Quimperlé	Tarif bleu Quimperlé x coefficient de pollution x m ³ rejeté
STER-GOZ	Bannalec	2,33 € x ratio de DBO5 x m ³ rejeté
TALLEC	Bannalec	2,03 € x m ³ rejeté

PARTICIPATION FINANCIERE POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR LES ASSIMILES DOMESTIQUES (PFACAD) (PAS DE TVA)

Écoles, hôtels, hôpitaux, cliniques, campings		
Équivalents-habitants (EH)		Tarif de la PFACAD(HT)
		Forfait de base :
École (internat), caserne, maison de repos	1 EH / usager permanent	Établissement de 1 à 5 EH 1 155 €
École (demi-pension) ou similaire	0,5 EH / usager permanent	Plus-value par EH supplémentaire :
École (externat) ou similaire	0,3 EH / usager permanent	
Hôpital, clinique (y compris personnel soignant et d'exploitation)	3 EH / lit	de 6 à 20 EH + 231,00 € / EH
Hôtel restaurant, pension de famille	2 EH / chambre	de 21 à 100 EH + 202,13 € / EH
Hôtel, pension de famille sans restaurant	1 EH / chambre	de 101 à 500 EH + 173,25 € / EH
Camping, bloc sanitaire	3 EH/emplacement	de 501 à 1 000 EH + 144,38 € / EH
		au-delà de 1 000 EH + 115,50 € / EH
Restaurants (y compris restauration collective)		
Nombre de couverts simultanés possibles	PFACAD (HT)	
1 à 25	1 155,00 € (forfait)	
26 à 50	2 310,00 € + 34,65 €/couvert	
51 à 100	3 176,25 € + 23,10 €/couvert	
Plus de 100	4 331,25 € + 11,55 €/couvert	
Autres établissements		
Tarif selon la surface de plancher telle que définie aux articles L.112-1 et R.112-1 du code de l'urbanisme		
Activité de type domestique et professionnelle non polluante		
Établissement jusqu'à 10 000 m ²	11,55 € / m ² Avec montant minimum de 1 155,00 €	<i>Commerces (hors production alimentaire), cabinets médicaux, bureaux</i>
au-delà de 10 000 m ²	+ 8,09 € / m ²	
Activité entraînant une production modérée d'eaux usées		
Établissement jusqu'à 10 000 m ²	9,24 € / m ² Avec montant minimum de 924,00 €	<i>Locaux de spectacle, de réunion, de réception, musées, médiathèques, locaux sportifs, locaux agricoles, lieux de culte, piscines ouvertes au public</i>
au-delà de 10 000 m ²	+ 6,93 € / m ²	
Activité entraînant une faible production d'eaux usées		
Établissement jusqu'à 10 000 m ²	2,31 € / m ² Avec montant minimum de 231,00 €	<i>Locaux de stockage, plate-forme logistique, entrepôts...</i>
au-delà de 10 000 m ²	+ 1,73 € / m ²	
Activité entraînant la production d'eaux usées non domestiques nécessitant la délivrance d'une autorisation de rejet		
Établissement jusqu'à 10 000 m ²	13,86 € / m ² Avec montant minimum de 1 386,00 €	<i>Activités de production, établissements de santé, laboratoires, aires de lavage, commerces avec production alimentaire, atelier automobile...</i>
au-delà de 10 000 m ²	+ 9,24 € / m ²	